

Technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles

RNCP13576 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r, 221, 210n
Code(s) ROME	A1301, F1201, I1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/08/2016

Certificateur(s)

Fédération nationale des entrepreneurs des territoires

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles Maîtrise la gestion économique et la gestion technique des travaux, la gestion des risques et la maintenance du matériel, s'implique dans la prospection et la commercialisation pour l'entreprise, la fonction commerciale : accueil et conseil à la clientèle, vente des prestations, réalisation des opérations de communication et de promotion et participe à la gestion d'entreprise : opérations courantes du secteur administratif, des opérations comptables, facturation et s'associe à l'analyse des résultats, le calcul de coûts, le suivi de trésorerie, ...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

POLE 1 : GESTION DE LA RELATION CLIENT : PROSPECTION ET COMMERCIALISATION DES PRESTATIONS DE TRAVAUX AGRICOLES

Analyser le marché des travaux agricoles en fonction de la conjoncture et anticiper les nouveaux marchés.

Cibler la clientèle et adapter son catalogue de prestation.

Analyser techniquement (préciser si possible le techniquement) les besoins en prestations adaptés à chaque client.

Communiquer sur l'entreprise et ses prestations par l'élaboration de support de communication.

Conseiller et promouvoir les prestations dans le cadre des relations clientèles.

Conduire un entretien de vente et une négociation avec un argumentaire technique sur les travaux agricoles.

Gérer administrativement une vente (facturation, devis ...), réglementation commerciale, connaissance des conditions générales de vente.

Appliquer la démarche qualité de l'entreprise sur les critères liés à la commercialisation des travaux et à la relation clientèle

Assurer la relation client dans le suivi des chantiers et la gestion des réclamations

POLE 2 : CONDUITE TECHNIQUE DES TRAVAUX

Planifier et organiser les chantiers de travaux agricoles en définissant les opérations logistiques, les itinéraires techniques, le choix du matériel et le planning d'intervention

Contrôler les modalités techniques et pratiques de réalisation des chantiers pour se conformer aux engagements techniques et aux règles de l'art.

Anticiper les contraintes et gérer les imprévus (intempéries, pannes, absence, commande de dernières minutes...)

Organiser le travail des équipes, donner des consignes

Superviser le travail des équipes sur chantier dans un souci d'efficacité et de réussite.

Recueillir les données relatives à l'exécution des travaux et la planification éventuelle pour les prestations suivantes.

Répondre aux réclamations et aux opérations de service après-vente sur les travaux exécutés.

POLE 3 : MAINTENANCE ET GESTION DES RISQUES

Evaluer la tenue d'un stock de fournitures pour le matériel de travaux agricoles et appliquer les mesures correctives.

Evaluer l'entretien d'une flotte de matériel en vue des travaux saisonniers.

Diagnostiquer une panne et prescrire une réparation

Organiser et superviser les opérations de maintenance quel type de maintenance (entretien courant, révision générale et intersaison réparation) du matériel et la logistique inter-chantiers

Gérer le transport de matériel en appliquant les règles de sécurité liées au stockage et au transport de produits dangereux

Etablir et faire respecter les règles de santé, hygiène et sécurité au travail et des tiers

Rédiger un document unique d'évaluation des risques.

Intégrer dans l'organisation, la planification et la réalisation des prestations, la réglementation liée au respect de l'environnement

POLE 4 : GESTION D'ENTREPRISE

Analyser les bilans et comptes de résultat et situer économiquement l'entreprise

Analyser et participer au choix des outils de financement des activités par fond propre ou endettement (trésorerie, investissement)

Participer au choix technique des investissements

Déterminer les éléments de coût de revient des activités en vue de l'élaboration des devis

Organiser le fonctionnement courant de l'entreprise

faire respecter la réglementation commerciale, fiscale et professionnelle afin de sécuriser juridiquement les activités de l'entreprise.

Référencer les comptes fournisseurs, négocier les conditions générales de ventes et assurer le contrôle qualité

Quantifier le risque client, sa solvabilité, contrôler la facturation les relances et recouvrements

Effectuer les tâches administratives et juridiques du personnel

Gérer les contrats, les déclarations d'arrivée et de départ des salariés

Editer les fiches de paie et recueillir les éléments variables

Etablir les déclarations et relations avec les organismes sociaux

Participer au recrutement et rédiger des fiches de poste et l'organigramme

Organiser l'aménagement du temps de travail

Définir le plan de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien – gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles » ont pour objectif de préparer des personnes, capables d'assurer les fonctions vitales de l'entreprise de travaux agricoles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de chantier agricole

conducteur de travaux agricoles

assistant de gestion d'entreprise de travaux agricoles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le certificat « Distributeur et Applicateur de Produits Antiparasitaires – DAPA » pour les entreprises effectuant de l'application de produits phytosanitaire pour compte d'autrui, actuellement constitué de trois unités capitalisables de trente cinq heures chacune.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 249 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 996
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

La Présidence du Jury de validation finale est assurée pour chaque site, soit par :

- 1 Le Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires, de droit
- 2 Le Président régional d'Entrepreneurs des Territoires, sur délégation du Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires
- 3 Un représentant, sur délégation du Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/08/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP27769

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13576/>